

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 octobre 2023

### Le Forem et l'IFAPME forment 10 stagiaires en plafonnage à Verviers

Le Forem et l'IFAPME lancent une formation au métier de plafonneur/cimentier pour 10 stagiaires à Verviers. Les personnes intéressées par ce métier en pénurie peuvent dès à présent s'inscrire à la séance d'information du 27 octobre, organisée de 9h00 à 16h00 au centre de compétence ConstruForm.

Pour permettre aux demandeurs d'emploi de se former dans les meilleures conditions, l'IFAPME et le Forem renforcent leur collaboration pour lutter contre la pénurie de plafonneurs dans la zone de Verviers. Pour y parvenir, les deux institutions vont lancer une formation à l'attention de 10 stagiaires. A l'issue de celle-ci, les candidats seront capables de réaliser un plafonnage intérieur, un cimentage extérieur ainsi que la réalisation de cloisons et de plafonds en plaques de plâtre.

Pour renseigner au mieux les personnes intéressées par ce métier, **une séance d'information est prévue le 27 octobre prochain.**

#### Pas de prérequis techniques

Pour accéder à cette formation, les candidats doivent pouvoir réaliser les quatre opérations de calcul écrit, convertir les unités de mesure et se repérer dans les horaires, plannings, et plans. Au niveau de la maîtrise du français, les futurs stagiaires doivent comprendre des phrases simples et être capables d'écrire des mots du langage courant. Les personnes retenues débiteront la formation le 13 novembre 2023 et la termineront le 14 juillet 2024.

#### Des incitants pour motiver les indécis

Pour rappel des incitants existent afin d'encourager les demandeurs d'emploi à se former et à faire carrière dans un des métiers en pénurie de main-d'œuvre en Wallonie.

- **L'Incitant +**, qui octroie une prime de 350 € aux demandeurs d'emploi qui ont réussi une formation menant à une fonction critique (minimum 35h/semaine et pour une durée d'au moins quatre semaines).
- **La prime Construction**, une prime pouvant aller jusqu'à 2.000 € brut. Elle cible certains métiers en pénurie du secteur du bois, de la construction et de l'électricité.
- **Le Passeport Drive**, qui permet à certains demandeurs d'emploi de recevoir un financement pour l'obtention du permis B (auto) ou AM (cyclomoteur). Pour en bénéficier, le demandeur d'emploi doit suivre ou avoir terminé une formation qualifiante de quatre semaines au

minimum durant l'année 2023. Notamment dans le secteur de la construction, du bois et de l'électricité.

- **L'allocation métier en pénurie** : depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, un demandeur d'emploi inoccupé depuis plus d'un an peut conserver 25 % de son allocation pendant trois mois, s'il occupe un emploi en pénurie.

## Séance d'information pour la formation de plafonneur / cimentier

**Quand ?** Le 27 octobre de 9h à 16h.

**Où ?** Au centre de compétence ConstruForm, 18, rue de l'Est à 4800 Verviers.

**Inscription** [via l'agenda en ligne sur leforem.be](https://leforem.be/agenda)